

**DROM, octobre 2001**



## **COMMUNIQUE DE LA MAIRIE**

### **AU CIMETIERE**

A l'approche de la Toussaint, les familles vont entretenir les tombes de leurs disparus ; quelques précisions doivent être apportées sur les commodités du cimetière.

La fosse à déchets, derrière le mur sud, est maintenant supprimée ; **ATTENTION DE NE PLUS RIEN JETER PAR DESSUS LE MUR !** Désormais, il convient de se débarrasser de ses déchets dans le conteneur situé contre le mur ouest, au bord de la route.

### **ELECTRICITE**

Un relevé des compteurs électriques sera réalisé le **mardi 23 octobre**. L'accès aux compteurs par l'agent devra être facilité pour permettre à E.D.F. d'établir des factures d'après les consommations réelles.

### **COMMEMORATION**

Le **11 novembre à 11 H 30**, toute la population est invitée à une cérémonie sur la place de la mairie. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, un vin d'honneur sera organisé à la salle des fêtes.

### **EURO**

Tous les retraités sont conviés à une réunion d'information sur l'Euro par l'INRAC (Institut National des Retraités Actifs) et l'AGIR (Association Générale des Intervenants Retraités de l'Ain). Marcel DONDE, euroformateur du canton, animera cette séance le **lundi 19 novembre à 14 H 30** à la salle de réunion de la mairie.



### **BRIOCHES DE L'ADAPEI**

La vente réalisée le samedi 13 octobre a produit une recette de 2 352 F. sur lesquels 1 677 F. seront reversés à l'ADAPEI. Que tous soient remerciés du bon accueil qui a été fait aux membres du C.C.A.S..

### **DECHETTERIE**

Les horaires de la déchetterie de Simandre sur Suran sont modifiés. Elle est désormais ouverte :

**le lundi de 14 H 00 à 17 H 00**  
**le mercredi de 14 H 00 à 18 H 00**  
**le samedi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00**



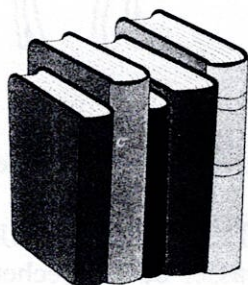
### **AMELIORATION DE L'HABITAT**

Pour ce dernier trimestre, les permanences du CAL-PACT se tiendront

**les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00,**

à la mairie de Ceyzériat les 5 et 19 octobre, 16 novembre, 7 et 21 décembre  
et à la mairie de Villereversure les 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre et 14 décembre.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Notre précédent communiqué remerciait Lucienne JACQUEMET pour ses services, il fallait, bien sûr, lire *Denise* JACQUEMET !

Quant à la nouvelle équipe, elle s'est étoffée de deux bénévoles supplémentaires : Monique DIDIER-LAURENT et Liliane BLONDEAU (mais d'autres volontaires peuvent encore rejoindre les rangs).

Les horaires ont aussi été revus : l'accueil des lecteurs se fait

**le lundi de 17 H 00 à 18 H 30.**

## VIGILANCE METEO

Pour participer mieux à la protection des personnes et des biens, METO-FRANCE a mis en œuvre une nouvelle procédure : « *Vigilance Météo* », qui souligne et décrit, lorsque cela est nécessaire, les dangers des conditions météorologiques des 24 heures à venir. Elle fournit des conseils de comportement adaptés pour aider le grand public et les professionnels à tenir pleinement compte des avertissements lancés par les météorologistes.

Une carte est élaborée deux fois par jour et diffusée à **6 heures et à 16 heures**, puis répercutée par les services de sécurité et les médias.

Elle est consultable en permanence sur le site **www.meteo.fr** ; mais l'information est aussi disponible sur les services téléphoniques et télématiques de Météo-France :

**0 892 68 02 01 (pour l'Ain)**

**0 892 68 00 00**

**3615 Météo (2,21 F. la minute)**

## ELAGAGE

L'élagage des haies, qui bordent les chemins, est un devoir incombant aux propriétaires riverains (article 39 du Code des Chemins Ruraux). En cas d'impossibilité ou de défaillance, la commune peut - et, parfois, doit - intervenir. Mais c'est une charge qui s'ajoute à d'autres et qui peut peser lourd pour l'ensemble de la collectivité si elle n'est pas utilisée avec modération. Par ailleurs, l'exécution du travail peut ne pas convenir ou être sujet à critique ; mais dans ce cas, l'affaire est sans appel . . . !

## RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'IMPRESSION

Ne jetez plus vos cartouches d'impression usagées, de type jet d'encre, toner ou laser (imprimante, photocopieur et fax), mais déposez-les dans un collecteur installé à l'école : elles pourront être recyclées. (Il est aussi possible de les confier aux écoliers qui vous les déposeront)

Conduite en partenariat avec la **Fédération des Maladies Orphelines**, cette opération permet de contribuer à la recherche et à la lutte contre les maladies génétiques rares . . . tout en faisant un geste utile pour l'environnement !

## HALLOWEEN

Une invasion de lutins, sorcières et autres démons est annoncée le mardi 30 octobre à partir de 19 H 00. Il semblerait qu'aucun danger ne soit à craindre si on a pris la précaution de se munir de bonbons ou de friandises : les jeunes de Drom souhaitent simplement importer la fête d'Halloween dans notre village !

